



Diversification de l'économie de l'Ouest Canada Western Economic  
Diversification Canada

## **Plan d'évaluation sur cinq ans, de 2011 à 2016**

**Diversification de l'économie de l'Ouest Canada**

**Direction générale de la vérification et de l'évaluation**

**Mars 2011**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>2.0</b>	<b>L'ÉVALUATION AU SEIN DU GOUVERNEMENT DU CANADA .....</b>	<b>1</b>
<b>3.0</b>	<b>CONTEXTE DE LA PLANIFICATION .....</b>	<b>1</b>
<b>3.1</b>	<b>Objectif et portée du processus de planification.....</b>	<b>1</b>
<b>3.2</b>	<b>Examen du milieu de travail.....</b>	<b>2</b>
<b>3.3</b>	<b>Liens entre le plan et les priorités du gouvernement, des organismes centraux et du Ministère .....</b>	<b>3</b>
<b>4.0</b>	<b>APPROCHE GÉNÉRALE.....</b>	<b>3</b>
<b>5.0</b>	<b>LE PLAN D'ÉVALUATION SUR CINQ ANS.....</b>	<b>4</b>

## 1.0 INTRODUCTION

La nouvelle Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (2009) exige que les administrateurs généraux des grands ministères et organismes approuvent un plan d'évaluation sur cinq ans, qui doit être mis à jour chaque année ou dans le cas d'un changement considérable apporté au mandat des programmes.

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation de DEO a déjà satisfait à l'exigence relative au plan d'évaluation sur cinq ans, conformément à la nouvelle politique. Ce plan d'évaluation sur cinq ans couvre les exercices 2011-2012 à 2015-2016.

Les projets et les missions d'évaluation comprises dans le plan d'évaluation sur cinq ans ont été déterminés en fonction d'une combinaison de consultations, d'analyses et de processus d'établissement des priorités décrits ci-dessous.

## 2.0 L'ÉVALUATION AU SEIN DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Au sein du gouvernement du Canada, l'évaluation est la collecte et l'analyse systématiques des preuves concernant les résultats des programmes. Ces preuves sont utilisées pour faire des jugements au sujet de la pertinence et du rendement des programmes, ainsi que pour déterminer des façons différentes de les exécuter ou d'atteindre les mêmes résultats.

L'évaluation fournit aux Canadiens, aux parlementaires, aux ministres, aux organismes centraux et aux administrateurs généraux un examen neutre et axé sur des preuves de la rentabilité (c.-à-d. la pertinence et le rendement) des programmes fédéraux.

L'évaluation vise principalement les objectifs suivants :

- Appuyer la responsabilisation envers les parlementaires et les Canadiens en aidant le gouvernement à présenter des rapports crédibles sur les résultats atteints grâce aux ressources investies dans les programmes.
- Permettre au gouvernement de prendre des décisions éclairées au sujet de l'affectation et de la réaffectation des ressources.
- Appuyer les administrateurs généraux dans la gestion axée sur les résultats en leur indiquant si leurs programmes produisent les résultats prévus, à un coût abordable.
- Appuyer l'amélioration des politiques et des programmes en permettant d'établir facilement les leçons retenues et les pratiques exemplaires.

## 3.0 CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

### 3.1 Objectif et portée du processus de planification

Le processus de planification vise à produire un plan d'évaluation sur cinq ans qui devra être approuvé par le sous-ministre, conformément aux exigences du Conseil du Trésor.

Le plan d'évaluation sur cinq ans prévoit une évaluation complète, sur une période de cinq ans, des dépenses directes des programmes de DEO, des programmes continus de subventions et de contributions, ainsi que des programmes dont l'achèvement est prévu d'ici 2016, conformément à la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor. Pour la période de 2011 à 2016, le Ministère n'a pas d'importante dépense prévue par la loi, d'évaluation particulière requise par le Secrétariat du Conseil du Trésor ou d'évaluation liée à DEO et décrite dans le plan d'évaluation du gouvernement du Canada. Si ces circonstances venaient à changer au cours de la durée de vie du plan, ce dernier serait modifié en

conséquence. Le plan est examiné et mis à jour chaque année, ou lorsqu'on apporte un changement important au mandat des programmes.

On a élaboré le plan d'évaluation en tenant compte du contexte général du gouvernement, au sein duquel DEO évolue, ainsi que de certains facteurs importants qui ont des répercussions sur les travaux de la Direction générale de l'évaluation. Les sections suivantes décrivent le contexte ainsi qu'une brève méthode utilisée dans l'élaboration du plan d'évaluation sur cinq ans.

### **3.2 Examen du milieu de travail**

#### **Priorités et catalyseurs du gouvernement**

Comme on l'indique dans la *Loi fédérale sur la responsabilité* et dans le Plan d'action présenté en avril 2006, le gouvernement du Canada respecte plus que jamais ses engagements en matière de dépenses responsables et de responsabilisation en mettant l'accent sur la rentabilité et sur l'augmentation de la portée des évaluations, au-delà des programmes de subventions et de contributions. En vertu de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, tous les programmes de subventions et de contributions doivent être évalués sur une période de cinq ans.

Le système de gestion des dépenses (SGD) du gouvernement du Canada nécessite des résultats clairs et précis, des modèles logiques sains, des cadres de rendement réalisables et des évaluations périodiques permettant la prise de décisions éclairées au sujet des programmes. Le SGD est axé sur les résultats et sur la rentabilité de toutes les dépenses.

La Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) établit les exigences selon lesquelles les ministères doivent détenir des renseignements sur la mesure du rendement, en fonction desquels les décisions en matière d'affectation et de réaffectation peuvent être prises. Le cadre de mesure du rendement devrait comprendre des informations intégrées financières et non financières. L'élaboration et l'application des mesures du rendement ont longtemps été considérées comme une partie intégrante de la fonction d'évaluation des programmes au sein du gouvernement. Les services d'évaluation se servent traditionnellement des mesures du rendement des programmes pour évaluer l'impact et l'efficacité des divers programmes du gouvernement.

#### **Priorités et catalyseurs des organismes centraux**

Dans la version révisée de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (2009), on exige que les administrateurs généraux des grands ministères et organismes approuvent un plan organisationnel sur cinq ans. La nouvelle politique stipule que le plan d'évaluation sur cinq ans devrait correspondre à la structure de gestion, des ressources et des résultats du Ministère, tout en satisfaisant aux exigences du système de gestion des dépenses, ce qui comprend l'examen stratégique, ainsi que tous les programmes continus de subventions et de contributions, en vertu du paragraphe 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le plan d'évaluation satisfait à toutes ces exigences.

#### **Priorités et catalyseurs du Ministère**

L'architecture des activités de programme (AAP) de DEO constitue la base de ses rapports au Parlement. L'AAP vise à décrire la façon dont le Ministère gère les ressources dont il a le contrôle en vue d'atteindre les résultats et les objectifs visés. Selon l'AAP la plus récente, l'objectif stratégique de DEO était le suivant :

- **Une économie épanouie et diversifiée dans l'Ouest canadien**

Les cinq activités de programme suivantes contribuent à l'atteinte de cet objectif stratégique :

- **Politique, représentation et coordination** – Dans le cadre de cette activité, DEO défend les intérêts de l'Ouest canadien à l'occasion de discussions sur les politiques, ce qui permet d'élaborer des stratégies, des politiques et des programmes efficaces pour répondre aux besoins et aux aspirations des résidents de l'Ouest canadien sur le plan du développement économique.
- **Développement économique des collectivités** – Cette activité de programme comprend des initiatives de développement économique et de diversification qui appuient les collectivités en leur permettant de soutenir leur économie et de s'ajuster aux conjonctures économiques difficiles et changeantes.
- **Expansion des entreprises** – Dans le cadre de cette activité de programme, on collabore avec les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest canadien pour entreprendre des initiatives visant à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises, à soutenir le commerce et l'attraction des investissements, ainsi qu'à favoriser la présence des technologies, des services et des produits à valeur ajoutée de l'Ouest canadien dans les marchés internationaux.
- **Innovation** – Cette activité de programme facilite la transition de l'Ouest vers une économie axée sur le savoir.
- **Services internes** – L'activité de programme des services internes appuie toutes les autres activités de programme et favorise l'atteinte de l'objectif stratégique du Ministère.

DEO a établi trois priorités de programme pour 2011-2012 : la commercialisation de la technologie, le commerce et l'investissement, ainsi que la productivité et la compétitivité des entreprises. De plus, DEO s'est engagé à atteindre quatre objectifs prioritaires sur le plan de la gestion : le renouvellement de la fonction publique, la mesure du rendement et la présentation de rapports à cet effet, la gestion des risques intégrée, ainsi que la gestion de l'information.

### ***3.3 Liens entre le plan et les priorités du gouvernement, des organismes centraux et du Ministère***

Le plan d'évaluation, directement lié à l'AAP et à la SGRR, prévoit une évaluation complète des dépenses des programmes de DEO pour les cinq prochaines années, comme on le précise dans la version révisée de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor. Le plan décrit les objectifs et les échéances propres à chaque évaluation de projet. Les missions d'évaluation prévues dans le plan fourniront des informations objectives, opportunes et pertinentes au sujet des dépenses des programmes, afin d'appuyer l'atteinte de l'objectif stratégique de DEO.

## **4.0 APPROCHE GÉNÉRALE**

Dans le cadre de l'élaboration du plan, la Direction générale de la vérification et de l'évaluation a tenu compte des éléments suivants :

- Les ressources consacrées aux projets et aux missions d'évaluation au cours de chaque exercice.
- Un examen de l'AAP, du RPP, du RMR et des plans d'activités du Ministère.
- Un examen des priorités du gouvernement du Canada, y compris des priorités à l'échelle du gouvernement en matière d'évaluation.
- Consultation avec les gestionnaires des programmes pour déterminer leurs besoins sur le plan de l'évaluation et de la consultation.
- Un examen des plans d'évaluation des années précédentes pour déterminer si des travaux incomplets devaient être prévus dans le plan sur cinq ans.
- Un examen des renouvellements prévus des pouvoirs de paiements de transfert et des engagements d'évaluation connexes.

- Un examen des plans d'évaluation des autres ministères pour les programmes exécutés par DEO au nom d'autres ministères fédéraux.
- Un examen des récents rapports de vérification et des constatations.

## **5.0 LE PLAN D'ÉVALUATION SUR CINQ ANS**

En fonction de l'approche générale, on a élaboré une liste des évaluations prévues pour les cinq prochaines années en vue de l'intégrer au plan (tableau 1). Le plan d'évaluation proposé sur cinq ans est clairement lié à l'AAP (tableau 2), conformément à la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor (2009). De plus, le plan est facile à mettre en œuvre et devrait fournir des informations utiles aux gestionnaires principaux et aux gestionnaires des programmes de DEO.

Toutes les évaluations prévues dans le plan de cinq ans viseront la rentabilité en présentant des conclusions claires sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficience et économie) des programmes. Les évaluations permettront d'évaluer les principaux enjeux présentés ci-dessous. Le Ministère peut choisir d'aborder des enjeux additionnels dans chaque évaluation.

- Enjeu n° 1 : besoin continu du programme
- Enjeu n° 2 : respect des priorités du gouvernement
- Enjeu n° 3 : respect des rôles et des responsabilités du fédéral
- Enjeu n° 4 : atteinte des résultats escomptés
- Enjeu n° 5 : démonstration d'efficacité et d'économie

En ce qui concerne le besoin d'aborder tous les principaux enjeux, le Ministère a la possibilité de déterminer l'approche d'évaluation et le niveau d'effort déployé dans le cadre des évaluations, en fonction des risques et des caractéristiques des programmes, ainsi que de la qualité des informations sur le rendement disponibles pour chaque programme.

**Tableau 1 : projets d'évaluation pour 2010 à 2015**

NOM DU PROJET	DESCRIPTION/HISTORIQUE DU PROJET	RESSOURCES 2010-2015		ANNÉE					JUSTIFICATION/COMMENTAIRES
		ETP	MILLIERS DE DOLLARS	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Programme de développement des collectivités	Évaluation d'incidence axée sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie)					X			La dernière évaluation remonte à 2008.
Initiative pour les femmes entrepreneurs (IFE)	Évaluation d'incidence axée sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie).				X				Évaluation d'incidence effectuée en 2008. Renouvellement prévu de la responsabilité liée au programme.
Organisations francophones à vocation économique (OFVE)	Évaluation d'incidence axée sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie)						X		Évaluation d'incidence en 2008
Entente de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO)	Évaluation d'incidence axée sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie).	0,80	168	X					Incluse dans l'évaluation du PDEO de 2008. Évaluation requise aux fins de renouvellement.
Défense des politiques et coordination	Évaluation d'incidence axée sur la pertinence et le rendement (efficacité, efficacité et économie).							X	Dernière évaluation en 2009
Développement économique des collectivités	Évaluation d'incidence des activités liées au développement économique des collectivités.					X			Cette évaluation sera axée sur l'activité de programme relative au développement économique des collectivités dans le cadre de l'AAP.
Développement des entreprises	Évaluation d'incidence des activités liées au développement des entreprises.				X				Cette évaluation sera axée sur l'activité de programme relative au développement des entreprises dans le cadre de l'AAP.
Innovation	Évaluation d'incidence des activités liées à l'innovation.	0,80	157	X					Cette évaluation sera axée sur l'activité de programme relative à l'innovation dans le cadre de l'AAP.
<b>PROGRAMMES ET INITIATIVES MENÉS PAR D'AUTRES MINISTÈRES</b>									
Stratégie de développement durable	Évaluations d'incidence axées sur la pertinence et sur le rendement (efficacité, efficacité et économie).			X					Dernière évaluation en 2003.

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

NOM DU PROJET	DESCRIPTION/HISTORIQUE DU PROJET	RESSOURCES 2010-2015		ANNÉE					JUSTIFICATION/COMMENTAIRES
		ETP	MILLIERS DE DOLLARS	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (partenaire)	Évaluation d'incidence d'ici 2011-2012.			X					DEO appuiera cette évaluation menée par Infrastructure Canada.
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (partenaire)	Évaluation des répercussions				X				DEO appuiera cette évaluation menée par Infrastructure Canada.
Initiative de la Fondation Rick Hansen	Évaluation à mi-parcours et évaluation d'incidence menées par la Fondation aux termes de la subvention de Santé Canada				X				DEO se fierà aux résultats des évaluations pour juger de la pertinence et du rendement.
<b>AUTRES ACTIVITÉS ET ENGAGEMENTS</b>									
Consultations : - Mise en œuvre de la SGRR - RPP/RMR - tout nouveau programme ou toute nouvelle politique ou renouvellement - toute nouvelle présentation au CT	Services de consultations aux autres unités ministérielles.	0,40		X	X	X	X	X	Conformément à notre mandat. Utilisation des ressources de la Direction de l'évaluation.

Tableau 2 : Liens entre les projets d'évaluation menés par DEO et l'architecture des activités de programme

Programme/initiative	Date de la dernière évaluation	2011-12	2012-13	2013-14	2014-15	2015-16	Expansion des entreprises	Innovation	Développement économique des collectivités	Défense des politiques et coordination	Services internes
Développement économique des collectivités	2008			x					x		x
Expansion des entreprises	2008		x				x				x
Innovation	2008	x						x			x
Programme de développement des collectivités	2008			x			x		x		x
Initiative pour les femmes entrepreneurs	2004 et plus Évaluation des répercussions en 2008		x				x				x
Organisations francophones à vocation économique (OFVE)	2004 et plus Évaluation des répercussions en 2008				x		x		x		x
Ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest (EPDEO)	2008	x					x	x	x		x
Politique, représentation et coordination	2009					x				x	x